

RUE BONHOMME

Date de début des travaux : 28 janvier 2019

Durée prévisionnelle des travaux : 5 semaines hors intempéries

Nature des travaux et de l'aménagement

Dans la suite des travaux de rénovation de voirie effectués rue Courmeaux, la communauté urbaine du Grand Reims va procéder à la **requalification de la rue Bonhomme** à l'issue des travaux de renouvellement du réseau d'eaux pluviales et usées.

Ces travaux consisteront à classer cette rue en zone 30 avec un double sens cyclable. Le stationnement payant et unilatéral sur chaussée restera maintenu côté impair.

Le revêtement de la chaussée sera en enrobé pour réduire le bruit routier. Les trottoirs seront revêtus de pavés en grés.

Collecte des déchets

Des enclos constitués par des barrières métalliques avec une signalétique adaptée seront installés aux intersections des rues Cérés et Courmeaux.

Afin de respecter la propreté de la rue, nous vous remercions de respecter les jours et horaires habituels de sortie des déchets, soit :

- le tri sélectif (bacs et sacs jaunes, cartons pliés), uniquement le jeudi soir jusqu' au 31 janvier et ensuite le mardi soir à partir du 5 février, à présenter sur le trottoir entre 18 h et 20 h
- les déchets résiduels, tous les soirs 7/7 jours, entre 18 h et 20 h.

TRAVAUX DE VOIRIE

TOUTES LES INFORMATIONS SUR LE CHANTIER PROCHE DE CHEZ VOUS
03 26 77 78 79 - accueil@reims-contact.fr

